



B A L A Z É

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 septembre 2026, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Balazé, légalement convoqué le 4 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE, sous la présidence de M. Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de conseillers représentés : 3

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, Jean-Fabrice CLOAREC, Rolande TRUEL, Pascal SALMON, Manuella DROUYÉ, Albert CHEVILLARD, Jean-Paul BRISSIER, Hervé LE RIGUER, Céline MAUDET, Vincent MONIER, Jérémy RUER, Béatrice RUFFAUT, Elodie PAUTONNIER, Aurélie GRANGER et Dimitri CHEUL.

Pouvoirs : Dominique FAUCHEUX a donné pouvoir à Stéphane DOUABIN
Gwénaëlle LE CALVEZ a donné pouvoir à Rolande TRUEL
Mélanie SIMON a donné pouvoir à Elodie PAUTONNIER

Secrétaire de séance : Aurélie GRANGER

En application de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la présente liste retrace les délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 septembre 2026 :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 JUILLET 2026

- *Statut :* Adoptée à l'unanimité.

2. DELIBERATION N° 2026 09 10 D1 – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- *Statut :* Adoptée à l'unanimité.

3. DELIBERATION 2026 09 10 D2 – FINANCES / MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX- MISE EN PLACE D'UNE CAUTION POUR LA MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION DE LA CONVENTION

- *Statut :* Adoptée à l'unanimité (17 voix pour et 2 abstentions de Mme Aurélie GRANGER et M. Dimitri CHEUL).

4. DELIBERATION N°2026 09 10 D3 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE « LE PLESSIS » DE CHATEAUBOURG POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026.

- *Statut :* Adoptée à la l'unanimité.



5. DELIBERATION N° 2026 09 10 D4 - ACQUISITION DE LA PARCELLE ZL N°88 SITUE AU LIEUDIT "LA TOUCHE" APPARTENANT A MME TRAVERS MARIE-JOËLLE ET M. GILLES JEAN-LUC

○ *Statut* : Adoptée à l'unanimité.

6. DELIBERATION N° 2026 09 10 D5 - CONVENTION N° 2024-0086 AVEC LE SDE 35 ET AVENANT N° 1 RELATIFS A UNE OPERATION D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN AMENAGEMENT DE LA RUE HAY DU CHATELET – APPROBATION ET FIXATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE

○ *Statut* : Adoptée à l'unanimité.

7. DELIBERATION N°2026 09 10 D6 - MAINTIEN DU TRANSFERT DE COMPETENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC AU SDE35

○ *Statut* : Adoptée à l'unanimité.

8. DELIBERATION N°2026 09 10 D7 – ASSOCIATION FAMILIALE LES FRIPOUILLES – ALSH / COMPTE DE RESULTAT 2025

○ *Statut* : Adoptée à l'unanimité.

9. DELIBERATION N°2026 09 10 D8 – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AU REFUS DU PLAFONNEMENT DU PRODUIT DE LA COTISATION DU CNFPT INTRODUIT DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026

○ *Statut* : Adoptée à l'unanimité (17 voix pour et 2 abstentions de M. Jean-Fabrice CLOAREC et M. Hervé LE RIGUER).

10. DELIBERATION N°2026 09 10 D9 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (DELIBERATION DU 22 MARS 2026)

○ *Statut* : Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Fait à Balazé, le 15 septembre 2026

**Le Maire,
Stéphane DOUABIN**

